

JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2025

Une 60^{ème} édition axée sur les contributions des SPSTI à de grands enjeux de société

Les Journées Santé-Travail 2025 se tiendront les mardi 7 et mercredi 8 octobre prochains, dans l'enceinte de l'Intercontinental Paris le Grand, à Paris.

Pour cette 60^{ème} édition du grand congrès de la profession, le Conseil Scientifique a choisi d'illustrer les nombreux sujets transversaux entre l'action des Services de Prévention et Santé au Travail Interentreprises et de grands enjeux de société.

Le SPSTI : une action dont la portée dépasse largement la simple recherche de conformité au code du travail

Avec des interventions régulières en direction de 18 millions de travailleurs au cours des quelque 40 ans de leur carrière, et au sein d'1,5 million d'entreprises du secteur privé, pour une préservation de la Santé au travail, l'action des SPSTI a des effets qui se manifestent dans de nombreux domaines importants pour notre société.

En effet, agir en prévention dans le cadre du travail permet de mieux prendre en charge le vieillissement de la population active, le handicap, les maladies chroniques, la santé mentale, la santé des soignants, la santé des dirigeants, les situations à risques pour la fertilité (homme et femme) ou la grossesse... Cela contribue également à prendre en compte les effets des changements climatiques, des transformations



numériques et organisationnelles du travail,... Enfin, cela permet de lutter plus généralement contre les principales causes de morbidité (sédentarité, alimentation, sommeil...).

Une occasion renouvelée de partager des pratiques en lien avec les partenaires des SPSTI

Ces deux jours de conférences réuniront les professionnels des SPSTI qui, à travers des communications illustrant des réalisations de terrain et des conférences invitées, pourront enrichir leurs pratiques et leur donner tout leur sens.

Afin de nourrir les échanges des différentes sessions, des représentants de plusieurs institutions viendront apporter leur contribution : la Délégation Ministérielle à la Santé Mentale et à la Psychiatrie, le Conseil d'Orientations sur les Conditions de Travail (COCT), l'Institut National de Recherche et Sécurité (INRS), l'Institut Gustave Roussy, le CHU d'Angers, l'Unité des pathologies professionnelles et de l'environnement de Garches, l'Institut de Neurosciences de Montpellier (INSERM).

Ainsi le programme se dessinera comme suit :

Enjeux de la Santé Mentale - Engagement et implication des SPSTI : séance présidée par le Pr Audrey PETIT, Professeur de médecine du travail au CHU d'Angers

Enjeux transversaux du monde du travail - Adaptation et innovations des SPSTI : séance présidée par M. Dominique GIORGI, Président du Conseil d'Orientations sur les Conditions de Travail à Paris et le Dr Fabrice MICHIEL, Médecin Coordonnateur au SPSTI 19-24 de Brive

Enjeux du vieillissement - Rôle des SPSTI : séance présidée par M. Serge VOLKOFF, Statisticien, Ergonome au Centre d'études de l'emploi et du travail de Paris et M. Philippe ROLLAND, Directeur du SIST Narbonne

Enjeux du cancer, des maladies chroniques, de la tératogénicité : séance présidée par le Dr Fabien GUEZ, cardiologue et animateur de l'émission « Check up santé », et M. Jean PASSERON, Directeur des Services Pluridisciplinaires de AMETRA 06, Saint-Laurent-du-Var

Le programme détaillé du congrès est à retrouver en version numérique, accompagné de toutes les informations pratiques et modalités d'inscription sur Presanse.fr :

► https://www.presanse.fr/wp-content/uploads/2025/09/Preprogramme_JST_2025-1.pdf. ■

